

QUESTIONS DIVERSES DE PLAISANCE CITOYENNE

POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2022

1. Des associations s'organisent sur Plaisance pour récolter des dons qui sont envoyés en Ukraine. Malheureusement, certaines éprouvent des difficultés pour stocker le matériel reçu, faute de place (les bénévoles stockent souvent chez eux).

La mairie pourrait-elle mettre à disposition gratuitement un local pour les aider ?

2. Afin que tout le patrimoine architectural de la ville ne prenne pas le même chemin que la maison Guitard qui n'en finit pas de s'effondrer, nous demandons qu'une étude soit lancée pour définir l'ampleur et le coût des travaux à réaliser, pour restaurer la Maison Pirlot et le bâtiment de type Art Déco dans lequel se trouve aujourd'hui la bibliothèque.

A l'issue de ces estimations, nous demandons qu'une commission d'arbitrage soit créée pour décider des priorités des rénovations à prévoir et la destination future des bâtiments.

Par ailleurs, où en sont les tractations « secrètes » avec le promoteur qui devait maintenir en état la Maison Guitard ?

3. Concernant les projets d'aménagement du site de la Sabla, on nous avait annoncé la création de deux maquettes. Pour le moment, nous n'en avons vu qu'une.

Quand la seconde sera-t-elle présentée ?

4. Lors de la présentation du budget primitif de la commune, le 14 décembre 2021, vous avez annoncé la création d'un parc urbain le long du Touch pour un montant de 20 000 €. Lorsque nous vous avons demandé des précisions sur ce parc urbain, notamment où il se situerait et en quoi il consisterait, vous nous avez répondu que rien n'était encore programmé et qu'aucun détail ne pouvait être donné sur ce projet.

Or, à peine deux mois après, des travaux de terrassement ont démarré entre le Touch et la rue Simone Veil.

S'agit-il de votre parc urbain ?

Et si c'est le cas, le projet a-t-il été rédigé pendant les vacances de Noël ?

5. Les vols commerciaux au départ de Blagnac, faisant l'objet d'un départ vers le sud, se décalent à nouveau vers l'ouest et sont de plus en plus nombreux à survoler Plaisance. De nombreux Plaisançois s'en inquiètent.

Qu'en est-il des mesures du bruit des avions sur Plaisance ?

Des capteurs sont-ils en place dans Plaisance pour réaliser ces mesures ?

6. Le conseil départemental de la Haute-Garonne a décidé de construire son prochain collège du sud-ouest toulousain à Plaisance. Nous souhaitons proposer de baptiser ce futur établissement du nom de Marie-Claire Chevalier, décédée le 23 janvier dernier.

Méconnue du grand public, Marie-Claire Chevalier est pourtant à l'origine d'une des plus grandes lois féministes de France, au sens noble du terme, du XXe siècle.

Violée à l'âge de 16 ans, elle est tombée enceinte et a décidé d'avorter. Cet acte étant illégal en France à l'époque, elle a été dénoncée par son violeur. S'en est suivi un procès retentissant, en 1972, Marie-Claire Chevalier étant défendue par l'avocate Gisèle Halimi, qui a tant fait pour le droit des femmes.

L'effet médiatique fut énorme. Marie-Claire a été acquittée et la loi Veil autorisant l'IVG, a été adoptée le 17 janvier 1975, libérant ainsi Marie-Claire et des milliers de femmes du passé, du présent et à venir.